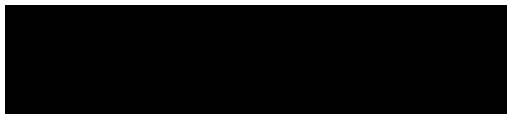


PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 25 janvier 2024



Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.436



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 8 janvier dernier, visant à obtenir la mise à jour les données récoltées dans la demande d'accès 22-23.489 :

« [...] »

- Nombre de patients et durée médiane de séjour à l'urgence pour les patients ambulatoires;
- Nombre de patients et durée médiane de séjour à l'urgence pour les patients sur civière;
- Nombre de patients et durée médiane de séjour à l'urgence pour l'ensemble des patients;
- Nombre de patients et durée moyenne de séjour à l'urgence pour les patients ambulatoires;
- Nombre de patients et durée moyenne de séjour à l'urgence pour les patients sur civière;
- Nombre de patients et durée moyenne de séjour à l'urgence pour l'ensemble des patients;

... 2

- Délai moyen avant la prise en charge médicale
- Délai médian avant la prise en charge médicale
- Nombre de séjours à l'urgence de plus de 24 h;
- Nombre de séjours à l'urgence de plus de 48 h;
- J'aimerais s'il-vous-plait avoir ces informations par établissement, par région et pour l'ensemble du Québec;
- pour chacune des périodes de l'année 2021-2022 ainsi que la compilation des données pour l'ensemble de l'année;
- pour chacune des périodes de l'année 2022-2023 ainsi que la compilation des données pour l'ensemble de l'année;
- pour chacune des périodes de l'année 2023-2024 ainsi que la compilation des données pour l'ensemble de l'année jusqu'à maintenant;

Concernant les données de l'année 2023-2024, serait-il possible aussi de fournir à quelle date remontent les dernières données récoltées, afin de savoir la proportion de l'année incluse dans les données. » (*sic*)

À cet égard, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les renseignements demandés et détenus par le Ministère.

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse ci-dessous:

<https://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/>

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

[REDACTED]

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 1